



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 74217

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire de nouveau l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation actuelle de la maison d'arrêt de Charleville-Mézières. En effet, cet établissement, obsolète, enclavé en centre ville ne parvient plus à répondre, malgré de gros efforts de rénovations, aux besoins en capacité du département et également aux dispositions de la nouvelle loi pénitentiaire sur l'emprisonnement individuel. Il lui demande si dans le cadre du plan national d'équipement, la construction d'un nouvel établissement dans le département des Ardennes était envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74217

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1500